

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_133
SÉANCE DU 16 MAI 2023

27 - RECTIFICATION RÉFÉRENCE CADASTRALE - ACQUISITION 16, 16BIS, 16TER RUE DE LA PAIX - COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

Par délibération n°DEL2023_081 en date du 5 avril 2023, le conseil municipal a autorisé l'acquisition d'un immeuble sis 16, 16bis, 16ter rue de la Paix, sur la commune déléguée de Cherbourg Octeville ; composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages, avec combles au-dessus. Il s'agit d'un ancien immeuble à usage mixte de commerce (trois locaux commerciaux) et de logements (au nombre de douze), immeuble aujourd'hui désaffecté dont la surface de plancher totale est évaluée à 608 m² et cadastré BC 326 contigu à l'OMNIA.

Par erreur matérielle, il a été indiqué dans les conclusions de la délibération la désignation cadastrale suivante BC 236 ; alors qu'il y avait lieu de lire « cadastré BC 326 » comme indiqué dans le corps de la délibération.

Considérant que la signature de l'acte authentique est prévue fin juin, il y a lieu de confirmer que ladite délibération porte bien sur l'immeuble cadastré BC 326, en adoptant une nouvelle délibération.

Le conseil municipal est invité à :

- accepter l'acquisition amiable auprès de Mme Catherine BLEAS de l'immeuble sis 16, 16bis, 16 ter rue de la Paix commune déléguée de Cherbourg-Octeville et cadastré BC 326, au prix de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000 €) ; ligne de crédit 53204
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer l'acte authentique et ses annexes, ainsi que tout avant-contrat y relatif, à recevoir par Maître DUBOST, Notaire à Valognes, la commune sera assistée par l'un des notaires de l'étude Napoléon 107 rue Emmanuel Liais à Cherbourg en Cotentin ;
- accepter la prise en charge financière des frais d'acte notarié y relatifs et inscrire la dépense en résultant au budget principal - ligne de crédit 53204.

Vu l'avis favorable de la 3^{ème} commission et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : 18h28		Nombre de votants : 53	
<u>Pour</u> : 52	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 1 Didier PERRIER	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 16 mai 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 5 mai 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le seize mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 5 mai 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BROQUAIRE Guy - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h53) - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 17h45) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - HAMON-BARBÉ Françoise - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert -MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (arrivée : 17h50) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à BERNARD Christian
CATHERINE Arnaud a donné procuration à LEFRANC Bertrand
HÉBERT Karine a donné procuration à SAGET Eddy
HUREL Karine a donné procuration à AMIOT Florence
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy
MARGUERITTE David a donné procuration à HÉRY Sophie
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENTES

MARGUERITTE Camille
PIC Anna

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le 19/05/2023



ID : 050-200056844-20230517-DEL2023_133-DE